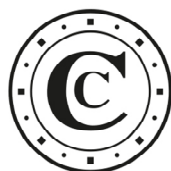


Cour des comptes



PRONONCÉ D'ARRÊT

Mardi 3 novembre 2020

TROISIÈME CHAMBRE – QUATRIÈME SECTION

JUGEMENT DES COMPTES
UNIVERSITE PARIS VI PIERRE ET MARIE CURIE

L'arrêt pourra être obtenu auprès du greffe contentieux
à la date sus-indiquée.